

Le mot de Daniel Turp



26 septembre 2011
(N° 2011-35)

30 ans après...le rapatriement de la Constitution du Canada



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DE DROIT CONSTITUTIONNEL

J'espère que vous vous portez bien en ce premier lundi d'automne...que je vous invite à agrémenter en écoutant une très belle interprétation du Concert en fa majeur (L'automne) d'Antonio Vivaldi en cliquant [ici](#).

Pour l'[Association québécoise de droit constitutionnel](#), dont j'assume la présidence depuis sa création en 2006, la semaine qui commence est celle du départ d'une série d'activités scientifiques visant à souligner, « 30 ans après », le rapatriement de la *Constitution du Canada*. Cette série sera inaugurée par mon collègue [Benoît Pelletier](#) qui est de retour à l'enseignement à la section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université de Montréal et qui fut jadis ministre responsable des affaires intergouvernementales canadiennes. La conférence aura lieu le mercredi 28 septembre 2011 de 12 h à 13 h et portera *30 ans après*, jour pour jour, sur l'avis rendu par la Cour suprême du Canada le 28 septembre 1981 dans le [Renvoi relatif à la résolution pour modifier la constitution du Canada](#). Cette conférence aura lieu à l'Université de Montréal, et plus précisément au Salon des professeurs de la faculté de droit (salle A-3464) du Pavillon Maximilien-Caron situé au 3101, chemin de la Tour. L'accès est gratuit et la conférence est ouverte au grand public. Pour des renseignements supplémentaires, vous pouvez consulter le site de l'Association québécoise de droit constitutionnel en cliquant [ici](#) ou me téléphoner au 514-343-6118.



Benoît Pelletier

La série *30 ans après* se poursuivra cet automne avec une conférence du politologue Guy Laforest qui s'intéressera quant à lui, dans une conférence qui aura lieu à l'Université Laval le 10 novembre 2011, aux conséquences, *30 après*, de l'**Accord fédéral-provincial du 5 novembre 1981**. Le sixième Congrès québécois de droit international se déroulera quant à lui le 13 avril 2012 à l'Université de Montréal et aura pour thème **30 ans après... l'entrée en vigueur de la Loi constitutionnelle de 1982 : le rapatriement de la Constitution du Canada et l'avenir du concept de « peuples fondateurs »**. La date aura lieu le 13 avril 2012 à l'Université de Montréal. La série sera clôturée par une conférence portant, *30 ans après*, sur l'avis du 6 décembre 1982 de la Cour suprême du Canada dans le **Renvoi relatif à l'Opposition à une résolution pour modifier la Constitution**. Vous trouverez des informations supplémentaires ces événements dans la rubrique « [Congrès et conférences](#) » du site de l'Association québécoise de droit constitutionnel.



Les membres de la Société pour les arts en milieux de santé (SAMS) ont reçu un avis de convocation pour la tenue de leur assemblée annuelle et celle-ci se déroulera au siège des Jeunesses musicales le mardi 27 septembre à 17 h. J'y présenterai mon rapport de président et la directrice générale et artistique, Annie Saumier, rappellera les faits saillants de la dernière saison de l'organisme et notamment l'organisation de plus de 500 concerts de les CHSLD de la région de Montréal et de Québec. Il y sera également question des nouveaux soutiens qu'a obtenus la SAMS, et notamment de celui du Conseil des arts et lettres du Québec qui a attribué une première subvention à l'organisme à la suite d'une évaluation très positive de ses activités. Pour en savoir davantage sur la SAMS et visionner un très beau vidéo de présentation de ses activités, vous pouvez vous rendre sur son site électronique en cliquant [ici](#).

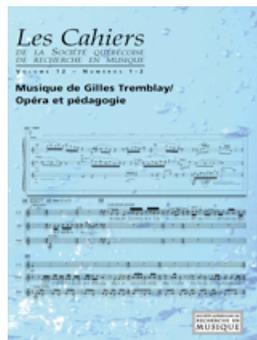
Une soutenance de thèse de doctorat sur le commerce et les pires formes de travail des enfants

Je siégerai cet après-midi sur le jury d'une thèse de doctorat portant sur Les mesures restrictives du commerce et le travail dangereux des enfants. S'intéressant au recours à des mesures restrictives du commerce par le Canada comme moyen de lutte contre le travail dangereux des enfants, dans un contexte de mise en œuvre de la responsabilité internationale d'un État en cas de non-respect de la [Convention n° 182 de l'Organisation internationale du travail sur les pires formes de travail des enfants](#), cette thèse sera soutenue par Francesco Villanueva à compter de 13 h au même salon des professeurs de la faculté de droit.

Une soutenance de thèse de doctorat sur le commerce et les pires formes de travail des enfants

Je siégerai cet après-midi sur le jury d'une thèse de doctorat portant sur Les mesures restrictives du commerce et le travail dangereux des enfants. S'intéressant au recours à des mesures restrictives du commerce par le Canada comme moyen de lutte contre le travail dangereux des enfants, dans un contexte de mise en œuvre de la responsabilité internationale d'un État en cas de non-respect de la [Convention n° 182 de l'Organisation internationale du travail sur les pires formes de travail des enfants](#), cette thèse sera soutenue par Francesco Villanueva à compter de 13 h au même salon des professeurs de la faculté de droit.

Un article sur le compositeur Gilles Tremblay dans les Cahiers de la Société québécoise de recherche en musique



La direction des *Cahiers de la Société québécoise de recherche en musique* m'a convié à un lancement de sa prochaine publication dans lequel sera inclus un article que j'ai rédigé sous le titre « Gilles Tremblay et le devenir musical du Québec : un homme d'idées, de convictions et de projets », [Cahiers de la Société québécoise de recherche en musique](#), vol. 12, nos 1-2, juin 2011. Ce lancement aura lieu le vendredi 30 septembre à 19 h à la salle Pierre-Mercure et s'inscrira dans le cadre de la grande soirée d'ouverture de la [Série Hommage à la compositrice Ana Sokolovic](#) qu'organise durant la prochaine année la Société de musique contemporaine du Québec.

